

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ **PROCÈS-VERBAL**

Séance du 02 mai 2013

Approuvé le 06 juin 2013

	PRESENTS	
Membres du Conseil	Radu BANESCU, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN, Kerstin BRINKMANN, Caroline DAYER, Georges FELOUZIS (président), Laurent FILLIETTAZ, Guido GENDOLLA, Paolo GHISLETTA, Fanny PYTHOUD,	
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie FAVEZ, Aline MEYER, Pascale PASCHE-PROVINI, – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen	
Invité(s)		
EXCUSES		
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Kristine BALSLEV, Julien CHANAL, Aline COURTINE, Laurent FILLIETTAZ, Edouard GENTAZ, Catherine ONA, Mélanie ZURBUCHEN	
Ex officio	Anastasia TRYPHON – conseillère aux études	

<u>Ordre du jour</u>

- 1 Approbation du PV de la séance du 14.03.2013
- 2 Communications du doyen
- 3 Candidatures aux fonctions de président et vice-président de la Section de psychologie pour la période 2013-2015 : préavis du Conseil
- 4 Approbation des listes de cours
 - de la Section des sciences de l'éducation
 - de la Maîtrise universitaire en sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation
- 5 Approbation des modifications des règlements d'études de la Section des sciences de l'éducation
 - Baccalauréat, maîtrises et certificats complémentaires
 - CAS et DAS en Santé sexuelle « approches de prévention et de promotion »
- 6 Approbation du règlement d'études du CAS « approches didactiques et formation »
- 7 Divers

Procès-verbal approuvé le 06 juin 2013

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14.03.2013

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. **COMMUNICATIONS DU DOYEN**

• Outils de profilage

Quelques perspectives de financement de nouveaux projets existent, malgré les coupures budgétaires bien réelles : une rencontre est prévue avec le vice-recteur, Yves Flückiger, afin d'obtenir des informations plus détaillées sur ces outils.

• Départs en retraite

Dans le but d'anticiper la transmission des responsabilités, le Rectorat a mis en place des règles communes à toutes les facultés telle que l'implication, dans les 2 années précédant le départ en retraite, d'une autre personne dans les prises de décisions engageant l'Institution au-delà de la date de la retraite : par exemple, associer un autre professeur à tout recrutement, engagement dans la direction d'une thèse, ...

• Engagement en suppléance (sur fonds)

Le Rectorat souhaite que les collaborateurs engagés « sur fonds » soient informés du caractère non pérenne de leur engagement. Au-delà de la 5ème prolongation, ou des 40 ans du titulaire du poste,, une lettre-type sera envoyée à l'intéressé-e explicitant clairement sa situation.

• Mobilité des étudiants et des enseignants

Une rencontre avec Pierre Willa, responsable du service des Relations internationales, a permis d'établir que si notre Faculté était un modèle concernant la mobilité des étudiants, ce n'était pas le cas pour la mobilité des enseignants, quasi inexistante. Cette thématique sera abordée au prochain Collège des professeurs de la Faculté en présence de M. Willa.

Situation des étudiants NON suisses dans le cadre de la recherche de stages

La nouvelle politique des HUG, visant à ne plus embaucher que des stagiaires suissses ou titulaires des permis C pose problème pour certains de nos étudiants en psychologie (clinique, logopédie). Le Rectorat va entamer une discussion avec les responsables des HUG sur le sujet.

Egalité/parité

Suite à une rencontre avec la vice-rectrice, Margareta BADDELEY, il s'avère que la FPSE, exemplaire il y a encore quelques années concernant les carrières féminines se retrouve aujourd'hui en deça des objectifs du Rectorat (30% de professeurEs),

Pour essayer d'atteindre ces objectifs, certaines mesures devront être mises en place. Un groupe de travail a été constitué afin de proposer des mesures concrètesau Rectorat.

Cours publics

Aucun cours public n'a été proposé par la FPSE au cours de ces dernières années. Le doyen a sollicité les Sections afin que chacune d'entre elles propose trois cours publics pour l'année académique à venir (2013-14). Six nouveaux cours, destinés au grand public, seront ainsi proposés à la Rentrée universitaire prochaine : trois au semestre d'automne , trois au semestre de printemps.

Procès-verbal approuvé le 06 juin 2013

3. CANDIDATURES AUX FONCTION DE PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE POUR LA PÉRIODE 2013-2015 : PRÉAVIS DU CONSEIL

Le Collège des professeurs de la Faculté propose les candidatures de Guido Gendolla et de Paolo Ghisletta aux fonctions respectives de Président et vice-président de la Section de psychologie pour la période 2013-2015.

- G. Gendolla indique que cette proposition est un honneur et qu'il s'en réjouit. Il ajoute ne pas avoir de programme particulier et que sa tâche consistera à stabiliser la situation actuelle et à veiller à pérenniser la qualité des enseignements de la Section et le niveau d'excellence, tout en respectant les différences de culture avec la Section des sciences de l'éducation. Compte-tenu de la situation budgétaire, il s'agira avant tout de gestion efficace et d'une planification des ressources à l'économie.
- P. Ghisletta ajoute qu'il est également très heureux de se voir confier la fonction de viceprésident pour les deux années à venir.

Soumises au vote, les candidatures de Guido Gendolla et de Paolo Ghisletta aux fonctions de président et vice-président de la Section de psychologie pour la période 2013-2015 sont préavisée favorablement à l'unanimité des votants (8 voix, P. Ghisletta et G. Gendolla, membres du Conseil participatif n'ont pas participé au vote).

4. APPROBATION DES LISTES DE COURS

- DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
- DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION
- Baccalauréat en Sciences de l'éducation
- **premier cycle** : inconnue quant à-aux enseignant-s de l'UF 742004, dans l'attente de la nomination du Professeur-e en enseignement spécialisé ; UF 742066 donnée en partie par J. Droux (décharge Présidence de R. Hofstetter) ; quelques changements d'enseignants dans les Séminaires d'introduction au travail scientifique (SITS) ;
- deuxième cycle, orientation éducation et formation : nouvelle offre de cours dans le domaine I (UF 742214 de B. Fouquet-Chauprade), proposée au printemps pour équilibrer l'offre ; répercussions de la demande de PLEND de Messieurs Conne et Pini : UF 742260 non donnée, UFs de statistiques 742450 et 742452 en attente de nomination en suppléance, un séminaire de recherche (ex-Conne) disparaît ; inconnue quant à l'enseignant de l'UF 742861, en attente de la nomination du Professeur-e en enseignement spécialisé ; UF 7422AQ non donnée, en raison de la décharge Présidence de R. Hofstetter ; nouveau séminaire de recherche 7422AT de S. Vanhulle :
- deuxième cycle, orientation enseignement primaire : passage de l'UF 742786 dans le module de Didactiques des disciplines II (déjà effectif au printemps 2013) ; mêmes changements que ci-dessus concernant les séminaires de recherche (UF mutualisées) ; création d'un nouveau

Procès-verbal approuvé le 06 juin 2013

domaine **E.** « **Stages en responsabilités** » qui comprendra l'unique UF 7426GO Stage en responsabilité 1.

Maîtrises

Concernant la maîtrise en éducation spéciale, les cours à option en psychologie n'ont pas été mis à jour car les listes de cours en psychologie n'ont pas encore été finalisées. Les changements seront apportés en fonction.

Dans la maîtrise FA, le cours J. Droux n'est pas donné, contrairement à ce qui est indiqué.

Soumises au vote, les listes de cours de la Section des sciences de l'éducation sont adoptées à l'unanimité (10 voix).

Ne suscitant ni commentaire ni question, la liste de cours de la Maîtrise universitaire en Sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation – MALTT, est adoptée à l'unanimité (10 voix).

Départs de L. Filliettaz et F. Pythoud

5. APPROBATION DES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS D'ÉTUDES DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Baccalauréat, maîtrises et certificats complémentaires
- CAS et DAS en Santé sexuelle : approches de prévention et de promotion
- Baccalauréat, maîtrises et certificats complémentaires

Le passage aux notes chiffrées (des lettres aux chiffres) à la rentrée 2013 afin de se conformer au système ECTS implique la modification de tous les règlements d'études de la Section des sciences de l'éducation.

- F « échec » : la Section a fait le choix de continuer à appliquer ce principe. Toute note inférieure à 4 est donc considérée comme « non acquis » (pas de notation 1, 2 ou 3),
- Le ¼ de point est admis (6, 5.75, 5.5, 5.25, ...),
- Tous les étudiants basculent dans le nouveau système dès septembre 2013 : des dispositions transitoires sont prévues pour les étudiants en cours de cursus.

Cette mise à jour des textes a également permis d'expliciter de manière plus claire l'article sur le contrôle des connaissances et de modifier les articles concernant la fraude et le plagiat, afin de se conformer aux directives du Rectorat.

Concernant le Baccalauréat en enseignement primaire et les conditions d'admission au second cycle de l'orientation, seules deux tentatives étaient rendues possibles par le règlement d'études et cette disposition a suscité beaucoup de recours. Il a été décidé que les étudiants non admis à l'issue de la seconde procédure d'admission pouvaient participer à une nouvelle procédure au plus tôt 5 ans après le second échec. L'article concerné a été modifié en ce sens.

Soumises au vote, les modifications des règlements d'études de la Section des sciences de l'éducation sont approuvées à l'unanimité (8 voix).

Procès-verbal approuvé le 06 juin 2013

• CAS et DAS en Santé sexuelle : approches de prévention et de promotion

Les règlement d'études des CAS et DAS en Santé sexuelle ne suscitent ni questions ni remarques particulières mais il est toutefois regretté que personne n'ait été désigné par la Section pour présenter au Conseil participatif ce programme de formation, commun aux Universités de Genève et Lausanne, d'une part, et à la HES-SO (via la HETS-GE) d'autre part, en collaboration avec la Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive, SANTE SEXUELLE Suisse.

L'évolution des besoins de formation ont conduit le Comité directeur à repenser la formation initiale, tant dans son organisation que dans son contenu, afin d'offrir des diplômes conjoints aux trois Hautes Ecoles. Il a ainsi été décidé de continuer à proposer une filière d'études intégrant deux étapes : un CAS sous forme d'un tronc commun avec le DAS, puis des modules spécifiques au DAS.

C'est la HETS-GE (Haute Ecole de Travail Social de Genève) qui a été désignée pour prendre en charge la gestion de ces deux diplômes.

Soumises au vote, les modifications des règlements d'études des CAS et DAS en Santé sexuelle « approches de prévention et de promotion », sont approuvées à l'unanimité (8 voix).

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU CAS « APPROCHES DIDACTIOUES **ET FORMATION »**

Le CAS « Approches didactiques et formation » s'inscrit dans une offre plus large comprenant le Master of Advanced Studies - MAS «Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants », offre conjointe des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et la Suisse italienne, créé en 2006.

En 2011-2012, le Comité directeur a mené une réflexion auprès des formateurs d'enseignants et des institutions de formation pour connaître leurs attentes de formation. Si la pertinence du MAS a été confirmée, il est apparu néanmoins le besoin d'une formation plus courte, de type CAS, centrée sur les approches didactiques.

Ce programme, conçu à temps partiel, comprend des UF communes avec le programme du MAS. Il se déroule sur une année et est essentiellement destiné à des enseignants des HEP romandes et du Tessin, des HES romandes, des Universités, ainsi qu'à des formateurs d'adultes insérés dans des institutions privées ou publiques.

Soumis au vote, le règlement d'études du CAS « approches didactiques et formation » est approuvé à l'unanimité (8 voix).

1. DIVER)	7.	DIVER\$
-----------	----	---------

Aucun.

GE/29.05.2013/M.Philippe